

# La Résonance syndicale

# STTCISSS

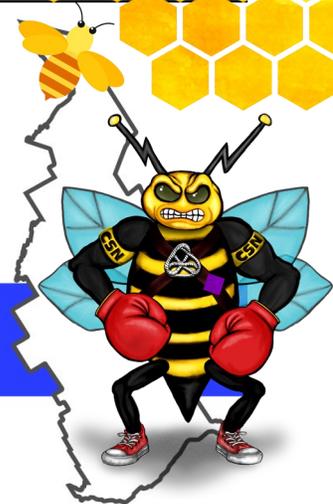
# EN NÉGO !!!!!!!!!!!!!

# L'ANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : [accueil@sttcissss.org](mailto:accueil@sttcissss.org) Facebook Twitter



# VICTOIRE

POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

# #JUSTE\$ALAIRESYNDICALE!

## OUI, ENFIN!!!!!!!

Après 13 ans d'attente, d'intervention et de mobilisation intensifiées cette dernière année, notre Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) est parvenue à une entente de règlement avec le Conseil du trésor pour le maintien de l'équité salariale des titres d'emploi de la catégorie 3 qui étaient ciblés par une plainte depuis 2010!

Les titres d'emploi concernés sont : agente administrative classe 1-2-3-4, secrétaire juridique, secrétaire médicale, adjointe à l'enseignement universitaire, acheteuse et adjointe à la direction.

Nous vous informions récemment que la CNESST a déposé en octobre un avis donnant raison à nos prétentions de discrimination salariale... mais juste pour les agentes administratives classe 4 et 3. Ainsi, normale-



ment, la plainte aurait dû se conclure par une victoire que pour celles-ci, et un échec, niet, zéro pour les autres titres d'emploi. Grande déception!

C'était sans compter l'immense détermination de notre représentante nationale de la catégorie 3 et ancienne v.-p. catégorie 3 de notre syndicat, Carole Duperré! Elle s'est donnée l'objectif d'utiliser notre rapport de force pour arracher au gouvernement un règlement qui, à défaut de donner à toutes une rétro jusqu'en 2010, allait au moins donner un gain substantiel d'une façon ou d'une autre, à tous les titres d'emploi.

Eh bien! Pari réussi pour notre solide combattante! Carole et notre FSSS ont su manœuvrer pour en arriver à une victoire syndicale majeure pour près de 40 000 travailleuses et travailleurs au Québec qui obtiennent enfin une reconnaissance méritée!

*suite en page 2...*



## POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE #JUSTESALAIRE

... suite de la page 1

Évidemment, de par la décision de la CNESST, le montant qui sera reçu en rétroaction et/ou la hausse salariale et/ou prime ne sera pas d'un montant éléphantinesque pour toutes les personnes concernées. Chaque titre d'emploi avait une situation différente et donc les gains sont en rapport à la discrimination qui a été reconnue pour chacun. Ceci étant dit, au-delà des montants, c'est une victoire forte pour l'équité salariale et la justice économique au Québec. Un grand pas dans la bonne direction!

Ce règlement ne descend pas du ciel! Il a été arraché au gouvernement caquiste grâce à une longue mobilisation à travers la province, mouvement dans lequel Lanaudière et vos militantes en Condition féminine ont été particulièrement proactives : bannière, conférences de presse dont une avec la députée solidaire Christine Labrie, projet des brassières bleues, présence en manif de notre impressionnante méga brassière... et notre désormais célèbre chandail rose pour un #JusteSalaire qui nous a permis de nous afficher! Une solidarité et une audace qui auront été payantes!

[Vous pouvez consulter le règlement complexe en cliquant ici.](#) mais nous tiendrons deux séances d'information **le mardi 16 janvier** sur le contenu de l'entente, la mobilisation, la période prévue de paiement et la suite de la distribution des chandails roses. Les liens d'inscription vous seront envoyés cette semaine.

Francis Boudreault,  
V.-p. Info-Mob



Vous avez peut-être remarqué que notre belle gang de St-Michel-des-Saints s'est retrouvée dans les vidéos de Bonne Année! du Bye Bye 2024 de Radio-Canada! Oui oui! Suite à notre démarche à l'InfoMob, la populaire émission a sélectionné votre vidéo parmi celles retenues! [Vous pouvez voir ça en cliquant ici!](#) C'est à la minute 40:40, environ!

En attendant la suite de notre Bye Bye syndical, les deux 1<sup>ères</sup> parties sont déjà disponibles [ici pour la première](#) et [ici pour les vœux de la nouvelle année de votre super équipe!](#)

Votre équipe Info-Mob



Janvier est le Mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer.



Il y a 12 ans, je suivais un cours de pathologie au CÉGEP dans le but d'être un bon soignant. Je me souviens que déjà, la maladie d'Alzheimer était traitée différemment d'autres atteintes, car il n'y a pas de cure pour celle-ci. Pas de chimiothérapie ou autre médication. À l'époque, on proposait donc une approche beaucoup plus centrée sur la personne et son bien-être. Pour en savoir plus à ce sujet, [je vous invite à cliquer ici](#) ou sur l'image ci-haut. À

### POSTULER

## AFFICHAGE(S) DE POSTES EN COURS

Catégorie 2

du 3 au 17 janvier

SECTION

# RAPPEL

EXPRESS

## DATES DE TOMBÉE

**Changement dispo** : si à la baisse, avant le 28 janvier pour l'horaire du 24 mars au 20 avril. À la hausse, toujours possible.

**Demandes horaires** : avant le 2 février pour les périodes allant du 25 février au 23 mars 2024.

**Prochains fériés à demander** : Vendredi Saint, 29 mars 2024 (F-10) et Lundi de Pâques, 1<sup>er</sup> avril 2024 (F-11). Exprimez votre préférence à votre gestionnaire avant le 1<sup>er</sup> mars.

Envie de bien débuter l'année?

## BESOIN D'AIDE? PENSE PAE!

Programme d'aide aux employés:

# 1 855 612-2998

## facebook

Les nouvelles vont vite! Pour ne rien manquer de la négo et de l'actualité syndicale, [n'oubliez pas de suivre notre page Facebook publique \(cliquez ici!\)](#) et de rejoindre [notre groupe Facebook \(uniquement pour les membres, cliquez ici!\)](#).

Être bien informé, ça compte!

ceux qui en sont atteints ou connaissent quelqu'un d'atteint : je vous souhaite courage et espoir!

Philippe Cloutier,  
Agent Info-Mob en support



# TIRAGE

au profit de



Maison d'accueil  
**LA TRAVERSE**

Face à la crise qui secoue le communautaire, la Maison d'accueil La Traverse pour femmes victimes de violence conjugale lance une campagne de financement sous forme d'un tirage pouvant vous mener à un match des Canadiens (on vous rassure, ce n'est pas contre les Kings et ça ne coûte pas 7 millions!).

[Il vous suffit de cliquer ici pour vous procurer un ou des billets de tirage.](#)

Le ou la gagnante remportera une paire de billets pour le match Canadiens de Montréal contre les Panthers de la Floride, qui se tiendra

le 2 avril prochain au Centre Bell. Le tirage se tiendra le 15 février en live sur les réseaux sociaux de l'organisme communautaire. La personne gagnante sera contactée par téléphone.

Voilà une excellente cause! En plus, la Maison La Traverse est aussi syndiquée à la CSN, qui est très active dans la lutte contre le fléau de la violence conjugale. Pour permettre à plus de femmes de s'en sortir, chaque geste compte!

Francis Boudreault,  
V.-p. Info-Mob

## HAUSSE DES PRIX À LA CAFÉ- TÉRIA



Avez-vous l'impression que ça vous coûte plus cher d'acheter vos repas dans les cafétérias du CISSS? Si oui, sachez que vous avez raison, les prix ont augmenté. C'est ce que l'employeur a indiqué dans un communiqué très concis. [Cliquez ici pour le consulter.](#) À noter que tout a augmenté... sauf le repas conventionné.

Philippe Cloutier,  
Agent Info-Mob en support

# INFO NÉGO

## La demi-entente de la discorde

Suite à une fuite partielle, les médias ont créé beaucoup de confusion en publiant des infos incomplètes sur l'entente de principe à la table centrale. Une bisbille qui a généré une confusion sur les réseaux sociaux, alors que les infos des tables sectorielles demeurent sous embargo.

Nous appelons au calme. Ne laissons pas les TViA et autres induire les membres en erreur, ni positivement, ni négativement. Ni parfaite ni terrible, l'entente invite à un choix difficile. Afin de garantir votre droit à un sain débat et à un vote confidentiel, les infos sont données en assemblée, et ce, depuis toujours. Les dates vous seront rapidement annoncées. Le futur de nos conditions de travail, ça se décide ensemble!

Francis Boudreault,  
V.-p. Info-Mob



**ACTIONS RÉGIONALES**  
et présentations du **DOSSIER NOIR**  
2<sup>e</sup> édition  
**17 janvier 2024**  
A Joliette!



Il faut croire que le PL-31 n'est pas la panacée qu'imaginait la CAQ. Force est de constater que la crise du logement affecte fortement les femmes. C'est pourquoi plusieurs organismes ont mis sur pied l'Action

**Rendez-vous au**  
Carrefour des organismes  
144 rue St-Joseph

- 11hr Conférence de presse, du FRAPRU  
 Mise au point de la situation du logement avec les données locales, et présentation du Dossier noir!  
 Départ de Joliette en autobus
- 13hr Manifestation  
 au bureau de Legault



Réservez vos places dans  
l'autobus: (450) 394-1778



Logement Lanaudière, qui se déroulera en 2 volets (voir ci-haut pour les détails). En après-midi, rendez-vous au bureau de Legault!

Philippe Cloutier,  
Agent Info-Mob en support

**RAPPEL**

# CHÈQUES DU FONDS DE GRÈVE LOCAL ET CSN

## Infos sur la distribution et le mode de calcul

Chers(ères) camarades, nous tenons à rassurer nos membres que la distribution du 2<sup>ème</sup> chèque du fonds de grève se fera sous peu. Nous recevrons les chèques produits dès début janvier. Vous trouverez ici le calendrier de distribution que nous avons établi en fonction des délais qui nous sont imposés.

Ce 2<sup>ème</sup> chèque comprendra les montants prévus pour la grève du 8 au 14 décembre dernier ainsi que les ajustements pour celles et ceux qui, après validation auprès de notre service à la clientèle n'avaient pas obtenu le bon montant sur leur 1<sup>er</sup> chèque.

La distribution se fera en mains propres. Afin de faciliter la distribution, il vous sera possible de récupérer les chèques de vos collègues qui ne pourraient se déplacer. Cela dit, les personnes qui récupéreront des chèques pour d'autres collègues seront responsables de les remettre et compléteront un avis à cet effet.

Notre équipe de distribution apportera l'ensemble des chèques dans chacune des installations visitées (**sauf exceptions en vert**). Vous pourrez donc vous présenter à n'importe quel des endroits suggérés ici-bas, peu importe votre port d'attache. Celles et ceux qui n'ont toujours pas récupéré le 1<sup>er</sup> chèque pourront le faire du même coup.

### CALENDRIER DE DISTRIBUTION DES CHÈQUES DU FONDS DE GRÈVE

#### Lundi 8 janvier

HPLG : 7h00 à 19h00

#### Mardi 9 janvier

CHDL : 7h00 à 19h00

#### Mercredi 10 janvier

CHSLD Saint-Liguori (Salle de repos au sous-sol) : 7h30 à 8h30

CHSLD Saint-Jacques (Salle de repos) : 9h00 à 10h00

CHSLD/CLSC St-Jean-de-Matha (entrée principale) : 11h00 à 13h30

CHSLD St-Gabriel (Salle de repos) : 14h00 à 15h30

CLSC Chertsey (seulement pour les membres du CLSC) : 8h00 à midi

CHSLD St-Donat (seulement pour les membres du CHSLD/CLSC) : 13h00 à 17h00

#### Jeudi 11 janvier

CLSC Saint-Esprit : 8h00 à midi

CHSLD St-Ant.-de-Padoue (salle de repos au sous-sol) : 13h30 à 17h00

#### Vendredi 12 janvier

CHSLD L'Assomption (bureau syndical) : 7h30 à 11h00

CHSLD Deux-Rives (bureau syndical) : 12h30-15h30

#### Lundi 15 janvier

CLSC Lamater (Salle de repos sous-sol) : 8h30 à 16h30

CHSLD Brassard (seulement pour les membres du CHSLD/CLSC) : 9h00 à 17h00

#### Mardi 16 janvier

245 Curé-Majeau (Bureau syndical) : 8h30 à 16h00

#### Mercredi 17 janvier

245 Curé-Majeau (Bureau syndical) : 8h00 à 10h00

CLSC Berthierville : 11h00 à 12h30

CHSLD Alph.-Rondeau (Cafétéria) : 13h30 à 15h30

#### Jeudi 18 janvier

CMV Claude-David (Bureau syndical) : 7h00 à 16h00

### EXPLICATIONS SUR LE CALCUL DES PRESTATIONS

Il faut comprendre que ce montant représente environ 70% du salaire perdu, soit environ l'équivalent de 100% de votre salaire brut, tel qu'expliqué lors de l'assemblée, le tout afin que cette somme soit non imposable. Bien sûr, cette somme ne remplace pas votre *salaire*, il s'agit d'une

prestation versée pour compenser les pertes subies durant la grève.

Toujours comme mentionné lors de l'assemblée, les membres qui ont des échelons dans leurs titres d'emploi seront payés selon le taux horaire moyen. Exemple :

#### Agente administrative classe 3

Une agente administrative classe 3 se situe dans une échelle salariale à cinq échelons. Nous utilisons le taux horaire moyen, donc le 3<sup>e</sup> échelon, soit un taux horaire de 22.60\$.

Si l'agente administrative fait 2h06 minutes de temps de piquetage les 6-21-22-23 novembre, voici le calcul :  
 $22.60\$ / \text{par } 60 \text{ minutes} \times 126 \text{ minutes (2h06)} = 47.46\$ \times 4 \text{ journées} = 189.84\$ - 30\% = 132.89\$.$

Ce sont les mêmes calculs pour tous les autres titres d'emploi. Si vous souhaitez connaître le taux horaire moyen de votre titre d'emploi, vous pouvez consulter le site internet du CPNSSS (<https://cpnsss.gouv.qc.ca/titres-demploi-et-salaires>) dans l'onglet nomenclature.

Nous tenons à souligner à nouveau la grande fierté que nous avons d'être en mesure d'offrir à nos membres un tel fonds de grève. En effet, peu de syndicats actuellement en grève ont la chance de soutenir financièrement leurs membres à la hauteur que nous le faisons au STT du CISSS de Lanaudière-CSN.

Pour toute question en lien avec le montant de votre chèque, veuillez communiquer avec notre service clientèle en écrivant à [tresorie@sttcisss.org](mailto:tresorie@sttcisss.org) ou laissez-nous un message sur la boîte vocale en composant le **450-759-8222 poste 5188**.

Solidarité camarades,

Danny Payette,  
Trésorier

